

IVORY COAST

象牙海岸

ECHANGE DE NOTES ENTRE LE
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DE CHINE ET LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
CONCERNANT LA PROLONGATION DES
ACCORDS DE COOPERATION TECHNIQUE
SUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET
SUR LA FERME SEMENCIERE DE
DABOU

中華民國與象牙海岸
共和國關於延長
農業技術合作暨
大埠種籽農場技術合作
兩協定效期換文

Signées et échangées le 28 juillet et le 8 août 1977;
Entrées en vigueur le 30 octobre 1976.

六十六年七月二十八日及八月八日簽換；
六十五年十月三十日生效。

I. Note de Monsieur Siméon Ake, Ministre des Affaires Etrangères, à Monsieur Bernard T. K. Jœi, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Chine en Côte d'Ivoire.

甲、象牙海岸共和國外交部長阿蓋致中華民國駐象牙海岸大使芮正臬閣下照會（譯文）

No 6118 AE CEFC 3 Abidjan, le 28 juillet 1977

Excellence,

敬啓者：

Les Accords de Coopération Technique sur le développement Agricole, et sur la Ferme Semencière de Dabou, signés le 29 Octobre 1974 à Abidjan, sont arrivés à leur terme normal en Octobre 1976.

貴我雙方一九七四年十月二十九日於阿必尚所簽之農業技術合作暨大埠種籽農場技術合作兩協定之效期均業於一九七六年十月屆滿。

Etant donné les résultats positifs acquis dans ce domaine, le Gouvernement Ivoirien se fait un plaisir d'informer Votre Excellence de son souhait d'élargir cette coopération à d'autres domaines tels que la culture de l'ananas pour laquelle le Gouvernement pense faire appel à quatre Experts chinois.

鑒於在此方面已獲之豐碩成果，象牙海岸政府建議擴大此項合作至鳳梨栽培等範圍，並請貴國遴派鳳梨專家四名。

Je confirme à votre Excellence par la présente, la décision du Gouvernement de proroger les dits Accords pour une nouvelle période de deux ans avec plein effet découlant de cet acte solennel.

本人謹向閣下證實象牙海岸政府已決定對前述兩協定延長兩年效期

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

本人順向閣下申致崇高之敬意

Le Ministre des Affaires Etrangères
(Signé)
Siméon AKE

象牙海岸共和國外交部長
阿蓋（簽名）

Monsieur L'ambassadeur
De la République de Chine
Abidjan

一九七七年七月二十八日於阿必尚

II. Note de Monsieur Bernard T. K. Jœi, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Chine en Côte d'Ivoire, à Monsieur Siméon Ake, Ministre de Affaires Etrangères.

乙、中華民國駐象牙海岸大使芮正臬復象牙海岸共和國外交部長阿蓋閣下照會（譯文）

Abidjan, le 8 Août 1977

Monsieur le Ministre,

Votre Excellence a bien voulu m'adresser, en date du 28 Juillet 1977, la lettre dont la teneur suit:

“Les Accords de Coopération Technique sur le développement Agricole, et sur la Ferme Semencière de Dabou, signés le 29 Octobre 1974 à Abidjan, sont arrivés à leur terme normal en Octobre 1976.

Etant donné les résultats positifs acquis dans ce domaine, le Gouvernement Ivoirien se fait un plaisir d'informer Votre Excellence de son souhait d'élargir cette coopération à d'autres domaines tels que la culture de l'ananas pour laquelle le Gouvernement pense faire appel à quatre Experts chinois.

Je confirme à Votre Excellence par la présente, la décision du Gouvernement de proroger les dits Accords pour une nouvelle période de deux ans avec plein effet découlant de cet acte solennel.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.”

Au nom du Gouvernement de la République de Chine, j'ai l'honneur de confirmer à Votre Excellence son accord pour proroger les dits Accords pour une nouvelle période de deux ans et élargir cette coopération à d'autres domaines tels que la culture de l'ananas faisant appel à quatre experts avec plein effet découlant de cet acte solennel.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

(Signé)

Bernard T. K. Joeli
Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la Ré-
publique de Chine en Côte
d'Ivoire

Son Excellence Monsieur Siméon AKE
Ministre des Affaires Etrangères
Abidjan

敬復者：接准

貴部長一九七七年七月二十八日照會內開：

「貴我雙方一九七四年十月二十九日於阿必尚所簽之農業技術合作暨大埠種籽農場技術合作兩協定之效期均業於一九七六年十月屆滿。鑒於在此方面已獲之豐碩成果，象牙海岸政府建議擴大此項合作至鳳梨栽培等範圍，並請貴國遴派鳳梨專家四名。本人謹向閣下證實象牙海岸政府已決定對前述兩協定延長兩年效期。本人順向閣下申致崇高之敬意」等由。

本人謹向

閣下證實中華民國政府同意上述協議並派鳳梨專家四名以擴大此項合作。

本人順向

貴部長申致崇高之敬意

中華民國駐象牙海岸特命全權大使
芮正臬(簽名)

一九七七年八月八日於阿必尚